



Septembre : vers une revalorisation de la fonction AESH ?

Indemnité de fonction de 1529€ brut/an : versée normalement à partir du mois de septembre, les 1529 € sont proportionnels à la quotité horaire soit pour un 24hsemaine : $62 \times 1529 / 100$ soit 947€ brut/an soit 79€ brut /mois soit environ 66€ net par mois.

Prime de précarité : si aujourd'hui les AESH sont concernés par cette prime exceptionnelle, le flou reste autour de la date et des modalités de versement. Elle doit être de 800€. Nous espérons que cela ne restera pas juste une annonce...

Revalorisation de la grille : elle vient d'être revue et l'indice devrait augmenter à nouveau en janvier 2024. Pour ne pas ajouter du flou sur ce sujet, nous ne vous détaillerons pas les modifications successives suite aux augmentations du SMIC et ne resterons pas les bras croisés à attendre que le smic augmente mais serons de toutes les luttes qui défendent la considération des salarié-es.